



**Services**

L'offre santé du pied de Littoral Normand

**Réglementation**

6<sup>ème</sup> programme d'action de la directive nitrates : les rendements objectifs

**Services**

Le pâturage, tout un art !

**Santé**

La prévention des diarrhées infectieuses des vœux



**ÉDITO**

## Renforcer le CAP

Au niveau agricole, 2019 aura été une période d'accalmie pour la conjoncture laitière avec un maintien des prix du lait mais très difficile pour la viande. La loi Egalim est loin de produire les effets escomptés. A un niveau plus local, l'affaire Lubrizol aura mis à mal les trésoreries et le moral des éleveurs sans compter la méfiance qu'elle a générée auprès des consommateurs sur les produits agricoles.

Face au contexte, Littoral Normand propose aux éleveurs toujours plus de solutions et services pour développer la plus-value au sein de leurs exploitations. L'offre CAP, le bouquet de services Medria, GénoCellules, les nouveaux produits et formations Natur'Elevage, la mise à disposition des alertes sur la version mobile de Pilot'Elevage et, en fin d'année, la collecte de colostrum sont au service de tous. La mise au point du nouveau rationneur Ruminant, en partenariat avec l'INRA, place Littoral Normand à la pointe du rationnement des ruminants offrant un conseil de qualité en matière de nutrition.

Pour cette nouvelle année, Littoral Normand propose à tous de maintenir le CAP voir le dépasser si le besoin est exprimé. Pour ce faire les conseillers vous proposeront de réaliser un bilan de collaboration pour répondre aux attentes de chacun. De nouvelles possibilités vous seront proposées en 2020 afin de bénéficier au maximum des innovations allant dans le sens de plus-value et de sérénité dans la conduite des exploitations.

Une nouvelle année s'ouvre devant vous pour de nouveaux projets. Le Conseil d'Administration et l'ensemble des collaborateurs vous présentent leurs meilleurs vœux. Qu'ils vous accompagnent sur la voie de la réussite.



**Thierry HULMER**  
Président

## SERVICES

### L'OFFRE SANTÉ DU PIED DE LITTORAL NORMAND

Depuis, 5 ans Littoral Normand propose aux éleveurs de bovins un service parage. Aujourd'hui, cette activité compte 8 pédicures bovins exerçant sur l'ensemble du territoire Littoral Normand (Tableau). Ce service répond à ses missions : mesurer les performances, apporter du conseil et proposer des produits et services.

<b>Nombre d'interventions</b>	1 169
<b>Paires de pattes parées</b>	26 428
<b>Pansements réalisés</b>	8 511
<b>Talonnettes posées</b>	5 973

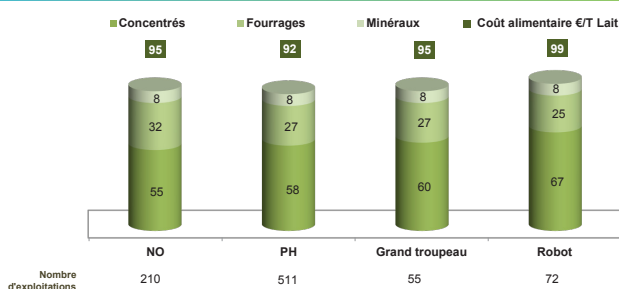
Tableau - Activité parage de Littoral Normand en 2018 (6,5 ETP)

La carte des **services parage** se présente à travers de 3 prestations :

- **Pédipro** : Intervention ponctuelle à la demande de l'éleveur ;
- **Pédipro Troupeau** : Intervention en 1 passage sur l'ensemble des vaches du troupeau ;
- **Pédipro Contrat** : Service basé sur une contractualisation annuelle du nombre de passages et du volume (paires de pattes) à chaque chantier. La facturation du service sous cette forme est mensualisée.

## Coûts alimentaires moyens constatés du 16/10/2019 au 15/11/2019

### REPÈRES



En termes de performances et d'indicateurs de suivi, l'ensemble des lésions sont relevées et répertoriées sur l'outil Pédibov. A l'issue de l'intervention, un récapitulatif est produit et remis à l'éleveur permettant de connaître la prévalence de chacune des lésions au sein du troupeau avec une appréciation du niveau de gravité. De même, une synthèse détaillée du chantier de parage est également produite à l'échelle de l'individu : les lésions repérées vache par vache ainsi que les soins apportés à l'animal sont identifiés.

La santé du pied ne se limite pas au parage. La carte des services conseil « parage » est en cours de finalisation. Du conseil est associé à la prestation parage : de l'expertise autour de la Nutrition, du Sanitaire, des Bâtiments, de la Génétique (des domaines influençant la santé du pied). Des expertises mobilité, Mortellaro peuvent être réalisées, voire même de la formation éleveur au parage.



L'équipe est composée d'un Docteur Vétérinaire et de 7 pédicures formés à l'école nationale du Rheu (Carte). Elle est au service des éleveurs, capable d'intervenir à plusieurs cages selon la taille du chantier (2, 3, et jusqu'à 6 cages).

Les techniques de parage appliquées sont éprouvées et reconnues. La réassurance des pédicures est permanente, les cages de parages sont récentes et parfaitement équipées pour un confort de l'intervenant et des animaux.

Un observatoire national a été créé, basé sur les données recueillies par 70 pédicures bovins du réseau France Conseil Elevage. Il s'agit de mettre en commun les données (fournies par 10 Entreprises de Conseil en Elevage) pour les faire parler. L'objectif : enrichir le capital de connaissances en matière de santé du pied.

Pour toutes demandes de prestations Parage, appelez le service client au : 02 31 46 84 09.

**Samuel BINET**  
Responsable de l'activité Parage



## RÈGLEMENTATION

# 6<sup>ÈME</sup> PROGRAMME D'ACTION DE LA DIRECTIVE NITRATES : LES RENDEMENTS OBJECTIFS

Tous les exploitants ayant au moins un îlot cultural situé en zone vulnérable doivent réaliser un Plan Prévisionnel de Fumure (PPF). Dans le cadre de l'équilibre de la fertilisation azotée, le calcul doit prendre en compte le rendement objectif de la culture.

Le rendement objectif est la moyenne des rendements réalisés sur l'exploitation pour la culture considérée, au cours des 5 dernières années en excluant la valeur maximale et la valeur minimale. Les 5 dernières années s'entendent comme les 5 dernières campagnes culturales

successives, sans interruption. Le chiffre retenu est arrondi à l'unité la plus proche (Schéma).

Cependant il y a des cas particuliers. Par exemple lorsque la culture est absente une année (non semée ou non récoltée) si cela concerne:

- L'année en cours, il faut la remplacer par la 6<sup>ème</sup> année antérieure.
- une autre des 5 années, il faut prendre le rendement dit « de référence » à partir d'abaques fournis par l'administration.

Par ailleurs, une récolte stockée doit être estimée au tas pour la prise en compte dans le calcul du rendement objectif.

D'autres cas particuliers existent à prendre en compte selon le contexte étudié.

Les éléments de justification des valeurs de rendement utilisées et les documents correspondants doivent être tenus à disposition de l'administration pour 5 ans et être présents dans le cahier d'enregistrement des pratiques.

**Fabien BREGEAULT**  
Réfèrent Chef Produit Réglementation

Année	N-5	N-4	N-3	N-2	N-1
Rendement (Qx/ha)	73	68	60	75	79

On ne prend pas en compte la valeur minimale (60) et la valeur maximale (79)

L'objectif de rendement est donc :  $(68+73+75) / 3 = 72$  Qx/ha

Schéma - Exemple de calcul de l'objectif de rendement pour du blé tendre pour l'année N



SERVICES

## LE PÂTURAGE, TOUT UN ART !

Optimiser la production des prairies, c'est un levier couramment utilisé pour maîtriser le coût alimentaire. Cela implique des choix à faire pendant l'hiver, des investissements pour aménager le parcellaire et un pilotage tout au long de l'année. Il convient également de faire le bilan en fin d'année sur les enseignements à retenir pour les années suivantes.

### Les choix de l'hiver

La réussite d'une saison de pâturage se détermine en hiver ! La taille moyenne des parcelles, la localisation des points d'eau et la pose des clôtures sont autant de choix qu'il faut faire avant le commencement de la saison de pâturage. Les dessins d'aménagement du parcellaire nécessitent en général une demi-journée de travail et reposent sur la taille des parcelles donc sur le choix de temps de séjour des animaux dans une même parcelle et la quantité de fourrage distribué à l'auge.

MS/VL	8 kg	4 kg	0 kg
1 jour	1	1,2	1,4
3 jours	3	3,6	4,2

Tableau 1 - Surface nécessaire en ares/ VL selon le niveau de complémentation à l'auge et le temps de séjour dans la parcelle

Date du calendrier : 03/05/2019

Année précédente | Année suivante | Mois précédent | Mai 2019 | Mois suivant

Effectif total : 28 28 28 28 28 28 28 42 27 27 26 26 26 39 26 26 26 39 26

Nom de la parcelle	Surface (ha)	Mai 2019																		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Parc Vélage	0,60			8,2								7,9								6,2
Havé Bord	2,42			12,6								15,3								9,2
Havé Fond	2,02			8,4								10,1								10,7
Havé Silo	1,51			5,8								13,0								6,7
Forage	1,10			6,8								10,4								9,5
Havé Fauche	2,90			20,6								25,6								4,3
Mallard	1,97			10,6								8,0								9,3
Lepeltier	1,77			13,4								7,5								7,8
Grande Prairie	4,10			19,8								20,9								4,8

Tableau 1 - Calendrier de pâturage (alimentation distribuée + présences des animaux dans la parcelle)

### TEMOIGNAGE D'EMMANUEL LEFEVRE, EARL DES CARRIERES À MESNIL MAUGER EN PAYS DE BRAY (76)

#### Pourquoi avoir démarré un suivi Pâturage en 2019 ?

Ça fait 3 ans que je travaille avec un fil avant dans mes parcelles. J'ai bien vu que ça stimulait la consommation des vaches mais j'avais le sentiment que je pouvais encore mieux valoriser mes parcelles. J'ai 30 ha accessibles pour 60 à 70 VL. Je voulais savoir quand faucher et sur quelle surface.

#### Quels sont les éléments marquants de la saison 2019 ?

Tout d'abord, dès les mesures de hauteur d'herbe faites par mon conseiller, je vois tout de suite l'avance que j'ai. Cela m'a permis de fermer le silo pendant 3 mois entre le 15 avril et le 15 juillet. C'est 81 tonnes (brutes) de maïs économisées et plus de 6 tonnes de correcteur (mélange soja colza à 50%). Les vaches ont légèrement baissé mais vu le coût de la ration, il n'y a pas à hésiter. Avec

Ainsi, pour un troupeau de 80 VL et un temps de séjour dans une parcelle de 3 jours et une demi-ration à l'auge, il faut des parcelles d'une taille moyenne de 2,9 ha.

la sécheresse, les 80 tonnes compensent les rendements inférieurs de cette année mais l'économie en correcteur est acquise. On a commencé à enregistrer un planning de pâturage papier mais je suis curieux de connaître la production des parcelles quand on aura fini la saisie sur PâturNET. En fermant le silo, j'ai arrêté de désiler en toute sécurité. C'est une satisfaction car pour moi c'est une activité routinière et ça m'a dégagé du temps au printemps pour me former (notamment groupe d'échange sur le pâturage) et mieux suivre les interventions au printemps.

#### Quelles sont vos perspectives pour la nouvelle saison de pâturage ?

Démarrer plus tôt le pâturage et affiner la stratégie de fauche au printemps pour bien valoriser la pousse au printemps. Cet automne, après la sécheresse, j'ai laissé les vaches dans les parcelles mais cela a entraîné du gaspillage. Je réfléchis cet hiver aux accès aux parcelles pour le confort des vaches et valoriser le plus longtemps possible la pousse d'automne.

Une étude récente sur les coûts d'aménagement des parcelles indique qu'il faut prévoir environ 250 €/ha pour refaire à neuf toutes les clôtures et les points d'eau. Dans le cadre d'un aménagement de l'existant, le coût d'aménagement est de l'ordre de 150 €/ha, comptant sur la valorisation des installations existantes.

Le facteur déterminant est l'aménagement des chemins car les VL doivent pouvoir circuler aisément et confortablement pour accéder aux parcelles. Plusieurs solutions existent dont les coûts varient de 3 à 15 €/m<sup>2</sup> selon les matériaux utilisés et la durabilité du chemin.

### Le suivi tout au long de l'année

Une fois le parcellaire bien découpé, la réussite du pâturage va consister en une offre d'herbe de bonne qualité nutritionnelle et appétente pour inciter les VL à le consommer. Pour cela, il convient de prendre des décisions qui intègrent la croissance des prairies (par définition irrégulière tout au long de l'année). La méthode du stock d'herbe disponible permet d'objectiver ces décisions. Cette méthode repose sur la mesure avec un

herbomètre des biomasses disponibles à un instant donné dans les prairies, de traduire ces hauteurs en nombre de jours de pâturage, avec ou sans complémentation, et de comparer aux références pour ajuster l'offre ou la demande.

**Le bilan de fin d'année**

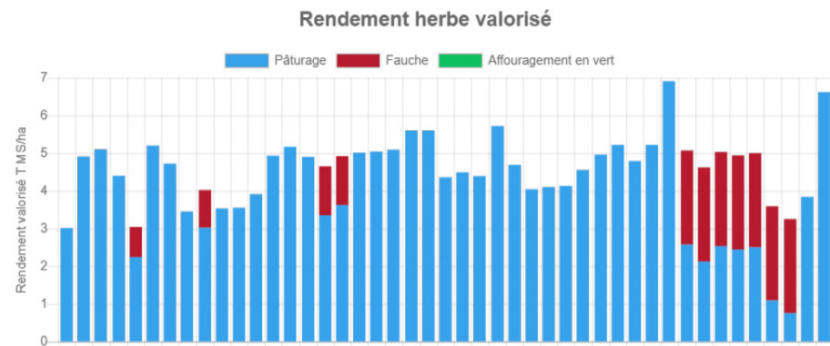
Vous êtes nombreux à noter dans un agenda ou sur un calendrier de pâturage les informations concernant les parcelles pâturées, éventuellement avec la ration distribuée à l'auge. Toutes ces informations sont précieuses car elles permettent de mesurer la productivité des prairies (via le pâturage et/ou la fauche) ainsi que les temps de retour sur parcelles, l'évolution des jours d'avance au fur et à mesure et la gestion des hauteurs entrées et sorties. Pour intéressantes qu'elles soient, ces informations nécessitent un temps conséquent pour les produire, ce qui fait qu'en pratique, ces informations sont peu calculées. C'est tout l'intérêt de l'outil PâturNET développé par les Conseils Elevage de Franche Comté. Cet outil

possède 4 modules tout aussi intéressants les uns que les autres :

- 1- Calendrier de pâturage (alimentation distribuée + présences des animaux dans la parcelle) (Tableau 1)
- 2- Calcul de Stock d'herbe (Tableau 2)
- 3- Prévission d'organisation du pâturage pendant 2 périodes de 15 jours chacune
- 4- Valorisation des enregistrements (exemple : production d'herbe entre le 25/02/2019 et le 10/07).

La conduite du pâturage est en phase avec de nombreuses attentes des laiteries et plus largement des filières (lait et viande) et des consommateurs. Elle est aussi en phase avec la rentabilité de vos exploitations. C'est tout le sens du service Pâturage\* dans lequel nous mettons nos compétences et nos outils à votre disposition.

**Olivier Leray**  
Réfèrent Chef Produit Fourrages



**SANTÉ**

**LA PRÉVENTION DES DIARRHÉES INFECTIEUSES DES VEAUX**



Les diarrhées infectieuses néonatales représentent les 2/3 des pathologies du jeune veau. Leur impact économique est conséquent. En moyenne, 20 % des veaux laitiers en sont atteints en France et 2 à 3 % en meurent.

Durant les 3 premières semaines de vie, les agents infectieux en cause sont nombreux : des virus (rotavirus, coronavirus, BVD...), des bactéries (colibacilles, salmonelles...) et des parasites (notamment les cryptosporidies).

En cas d'épisode de diarrhées, un diagnostic précis par une analyse s'impose (prélèvement de fèces). Ceci afin d'investiguer les agents agresseurs et d'orienter les mesures préventives.

**Jean-Michel CUMINET**  
Vétérinaire Conseil

La prévention de ces pathologies passe par certaines mesures zootechniques primordiales (Tableau).

	Mesures	Raisons
<b>Avant vêlage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désinfection et vide sanitaire minima annuels de la nurserie</li> <li>- Soins à la mère :</li> <li>- une alimentation optimale des vaches gestantes avec une supplémentation minérale et vitaminique</li> <li>- le déparasitage si besoin (Douve)</li> <li>- la vaccination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Elimination des agents infectieux dans l'environnement du veau (survie des virus : 6 mois / survie des parasites : 12 mois)</li> <li>→ Colostrum de qualité, santé de la mère, prévention des maladies métaboliques</li> <li>→ Santé du foie et immunité</li> <li>→ Enrichir le colostrum en anticorps dirigés contre les agresseurs connus dans l'élevage</li> </ul>
<b>Au vêlage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une hygiène rigoureuse de la parturiente et des interventions lors de la mise-bas</li> <li>- Local vêlage propre.</li> <li>- Désinfection de l'ombilic</li> <li>- Prise rapide (avant 2 h de vie) d'un colostrum de qualité (mesuré au réfractomètre), sans pathogènes et en quantité suffisante (10 % du poids du veau en 24h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Eviter les contaminations du veau</li> <li>→ Qualité du transfert d'immunité</li> </ul>
<b>Après vêlage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elevage en case individuelle ou niche jusqu'à 2 semaines. Séparation des âges.</li> <li>- Hygiène stricte du logement « veau » (désinfecté entre deux veaux) ; ambiance optimale</li> <li>- Hygiène des buvées et du matériel de distribution</li> <li>- Eau distribuée potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Pas de contamination par les germes des veaux plus âgés avant l'acquisition d'une immunité propre</li> <li>→ Eviter les contaminations</li> </ul>



MEMBRE :

